



COMMUNIQUE

SOUTIEN aux Mineurs Etrangers isolés SOUTIEN à toutes les personnes précarisées et à la rue

Sur demande la présidence de l'université, le Tribunal Administratif de Nantes vient de valider la possibilité d'une expulsion au Château du Tertre et dans les salles occupées du bâtiment Censive investis pour loger les jeunes exilés isolés. C'est une décision administrative inhumaine ! Aucune urgence ne pouvait être invoquée pour libérer des locaux que l'université réserve à des réceptions pour VIP.

Ces occupations ont pour but d'héberger des mineur-e-s et de dénoncer l'inaction et l'hostilité des pouvoirs publics : le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et la préfecture doivent trouver des solutions durables et humaines pour ces personnes dans la précarité et la détresse : les reléguer dans la rue serait criminel.

C'est pourquoi, la Présidence de l'Université doit maintenir l'hébergement provisoire de ces mineurs, tant que les pouvoirs publics n'auront pas mis en place des solutions pérennes.

Des actes intolérables de l'extrême droite nantaise !

Lundi soir vers 23h une bande d'une dizaine d'individus est entrée par surprise dans le château du Tertre gazant au visage les personnes présentes et distribuant des coups de matraques télescopiques, en hurlant des insultes. Les victimes ont éprouvé d'intenses douleurs dues au gaz. Une personne a été blessée à la main par un coup de matraque. La veille, dimanche soir, une bande cagoulée, probablement la même, avait déjà été mise en fuite après avoir cassé une vitre sur le campus. Cette bande de voyous dont les méthodes s'apparentent à celle d'un groupuscule qui a déjà commis maintes exactions (le GUD, mouvement violent d'extrême droite) essaie de faire monter la pression pour mieux justifier une intervention policière. La question est : que fait la police ? Reléguer les personnes hébergées à la rue ne revient-il pas à les jeter en pâture à ces fous furieux ?

Une exigence : la solidarité citoyenne envers les jeunes isolé.e.s et l'humanité pour régler leurs situations.

Face à l'intransigeance des pouvoirs publics **les Unions départementales CGT, FSU, Solidaires et UNSA** de Loire atlantique appellent à soutenir le mouvement d'occupation et de solidarité et à **manifester samedi 9 décembre 2017 à 15h place du Bouffay, à Nantes**. Les organisations appellent à défendre le droit à être hébergé pour les personnes à la rue, mineurs ou non, étrangers ou français.

Nantes le 7 décembre 2017